

UN PRODIGE LITTÉRAIRE ET MILITAIRE



« En nom Dieu,
les hommes d'armes
batailleront,
et Dieu donnera la
victoire. »

« Non, je n'ai jamais pu voir
couler le sang français sans sentir
mes cheveux se dresser sur ma tête. »

« Vous, hommes d'Angleterre
[...], le Roi des cieux vous ordonne
et vous mande par moi, Jeanne la
Pucelle, que vous quittiez vos bastil-
les et retourniez en votre pays, ou je
vous ferai un tel hahay, dont vous
aurez éternelle mémoire. »



Les paroles de sainte Jeanne d'Arc : un style sublime

par Joseph Lagneau

« JEANNE demeurait volontiers silencieuse. Sortait-elle de sa réserve, son parler était admirable. Il est peu de génies de son temps, même d'un temps postérieur, dont il reste autant de "mots" que d'elle ¹. » Ainsi s'exprime le cardinal Touchet, l'éminent hagiographe de la sainte de la patrie ². Observant plus avant les particularités de langage de Jeanne ³, l'évêque d'Orléans note qu'il reflète une âme : « Telle était l'âme de Jeanne avant son arrivée à la Cour, telle était sa langue : telle demeura l'âme et telle demeura sa langue » (I, p. 170).

Or, l'âme de Jeanne étant toujours héroïque et humble, sa langue le fut aussi ⁴ puisque la langue de Jeanne fut toujours « exactement montée à la mesure de son âme ⁵ ». Cette convenance entre le ton adopté et le sujet traité en fonction des situations rencontrées (Cour, guerre, prison, prétoire) constitue, aux dires de théoriciens de l'art littéraire, une propriété essentielle du vrai style ⁶. Quand sa source est le cœur (élevé par les voix du ciel et éclairé par le Saint-Esprit), ce style a un nom : il est sublime ⁷. Si donc

1 — Paul DONCŒUR a répertorié par ordre chronologique ces « mots » les plus célèbres dans *Paroles et lettres de Jeanne la Pucelle*, Plon, 1960.

2 — Cardinal Xavier-Marie TOUCHET, *La Sainte de la Patrie*, Bouère, DMM, 1992, t. I, p. 176. Toutes nos références (sauf exceptions signalées) seront tirées de cette étude magistrale avec mention du tome.

3 — « Sa voix était douce, une vraie voix de femme », note Mgr TOUCHET (t. I, p. 169).

4 — « La langue de Jeanne, que Français et Anglais connaîtront bientôt, que l'humanité entière admirera toujours, était d'une frappe très pure, sonore, rapide, avec un beau mélange de spontanéité et de prudence », précise le biographe de la sainte (t. I, p. 170).

5 — *Ibid.*

6 — Défini par l'académicien BUFFON dans son *Discours sur le style*, 1753, comme « l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées » et présenté comme une « proportion entre le ton et le sujet » : ... « Jeanne disait des choses tellement convenantes en toute occasion que, dans ce milieu malicieux et de nulle bienveillance aux nouveaux venus, on ne lui reprochera jamais une imprudence de parole. » (t. I, p. 176.)

7 — BOILEAU, traducteur du *Traité du sublime* de LONGIN (écrivain grec du I^{er} siècle après Jésus-Christ), constate qu'une des conditions et un des effets du sublime sont identiques : l'élévation d'esprit : « La première et la plus considérable source du sublime est une certaine

chez sainte Jeanne d'Arc l'inspiration des paroles est bien souvent divine, leur formulation demeure humaine, mais de « l'humain » le plus élevé, synonyme de magnanimité : montrons donc combien chez Jeanne le style et l'âme, c'est tout un ¹.

I. – Les formules de l'action

S'il est vrai que les événements mus par la Providence divine jouent souvent un rôle décisif dans l'apparition des héros et des saints, il est exact de dire qu'au début du XV^e siècle « la grande pitié du royaume de France » appelait un sauveur. Dieu choisit Jeanne, l'humble enfant de Domrémy que son milieu naturel prédisposait aux activités domestiques ² et que les entretiens célestes disposaient aux actes héroïques. Les voix dont « la portée éducative fut morale et civique » (I, p. 126) se firent de plus en plus pressantes, comme en témoigne le langage d'action ou plutôt la vicacité de langage de notre sainte (II, p. 196) : « Puisque Dieu commandait, il convenait de partir ; eussé-je cent pères et cent mères, je serais partie ³. »

Cette virile impatience que traduit bien la mâle éloquence de ses premières paroles – « il faut qu'avant la mi-carême je sois près du roi, et j'y serai, dussé-je user mes jambes jusqu'aux genoux ⁴ » – résulte de la certitude de sa mission. Le but étant fixé par l'archange de la patrie (« Va, fille de Dieu, va en France ; il le faut »), plus rien ne peut retenir l'âme ardente de Jeanne au service du roi des Cieux et de son « droiturier lieutenant », le roi de France ⁵.

élévation d'esprit qui nous fait penser heureusement les choses » (ch. 6) ; « tout ce qui est véritablement sublime a cela de propre, quand on l'écoute, qu'il élève l'âme » (ch. 5).

1 — Mgr CALVET qui voulait faire des paroles de Jeanne « la Bible de France » considère que « ses voix l'inspirent, mais que l'inspire aussi et que parle en elle l'âme de la France qui prend conscience, par elle, de son existence, de son originalité, de sa mission » (*Témoins de la conscience française*, Éd. Alsatia, 1943, p. 23).

2 — Elle avait si bien profité des leçons de sa mère qu'elle pouvait dire à ses juges avec une naïve fierté : « Pour ce qui est de coudre et de filer, je ne crains aucune femme de Rouen » (rapporté par J. DUPONT dans *Sainte Jeanne d'Arc*, librairie Vitte, 1922, 2^e éd., p. 6).

3 — Et à Robert de Baudricourt lui demandant à Vaucouleurs quand elle voulait partir, Jeanne de répondre elliptiquement : « Plutôt aujourd'hui que demain ; plutôt demain qu'après » (I, p. 149), seul le zèle de la maison de Dieu pouvant produire ces « saintes ellipses ».

4 — Formule typique du style de Jeanne (I, p. 148) où la fermeté de sa volonté, reflet de la conviction de sa pensée, s'exprime par une formule de terrienne qui, glose Mgr Calvet (*op. cit.* p. 23), « sait ce que c'est que marcher en sabots sur la terre durcie par l'hiver ». Le choix d'images naturelles (comparaisons, métaphores) est caractéristique de la langue paysanne de Jeanne, qui se plaît à désigner l'abstrait par le concret (exemple : « On ne peut trop nettoyer sa conscience », II, p. 292), ou les révélations mystiques en termes poétiques : « Et vint cette voix, environ l'heure de midi, au temps de l'été, dans le jardin de mon père ».

5 — BOILEAU constate dans la préface de son *Traité du sublime* que l'état naturel de hiérarchie et la subordination qui en résulte (d'où l'importance des modes impératif et subjonc-

1. Avant l'action

La fin prochaine ainsi considérée – « le prompt rétablissement de l'autorité centrale et sa reconnaissance rapide par le pays entier ¹ » – notre vaillante guerrière choisit les moyens adéquats ². Un double itinéraire s'impose : face à l'ennemi, il faut s'armer politiquement et moralement. Le cheminement sera donc à la fois militaire et spirituel.

En effet, pour faire sacrer Charles VII, il faut bouter les Anglais hors de France puisque la paix, ne cesse de répéter Jeanne à travers une formule d'un profond réalisme, « nous ne l'aurons qu'au bout de la lance ³ ». Délivrer Orléans et conduire le dauphin à Reims exige des mesures spécifiquement militaires. Jeanne revêt donc un habit de soldat ⁴, adopte le langage du terrain et se saisit d'instruments de combat : la lance, son arme favorite ⁵, une épée qui « donne de bonne buffes et de bons torchons » (II, p. 161), c'est-à-dire qui frappe bien d'estoc et de taille, de la pointe et du tranchant, sans oublier une petite hache qu'elle tenait à la main.

tif pour exprimer ordres et défenses) sont propices au style sublime, comme le manifeste l'exemple de la création : – Dieu dit : « Que la lumière se fasse ; et la lumière se fit. » – « Ce tour extraordinaire d'expression qui marque si bien l'obéissance de la créature aux ordres du Créateur est véritablement sublime, et a quelque chose de divin », conclut l'auteur de *L'Art poétique*.

1 — Formulation empruntée à Charles MAURRAS, dans *Le Bienfait politique de Jeanne d'Arc* (Œuvres capitales, Flammarion, 1954, p. 315).

2 — Ou plutôt les sollicite de son « Conseil et Réconfort » en enfant docile qu'elle est : « Je suis prête ! Indiquez-moi les moyens ; quand le moment sera venu, je partirai ! » (Cité par Mgr DEBOUT, dans *Histoire de la bienheureuse Jeanne d'Arc*, Bonne Presse, 1909, p. 40.)

3 — Sainte Jeanne d'Arc sait que la guerre est parfois « l'ultime raison des rois » (*ultima ratio regum*, formule gravée sur les canons du roi Louis XIV) pour établir une paix durable, sachant qu'en matière de politique extérieure, et en cas de juste guerre « qui a la force a souvent la raison » (*Testament politique de Richelieu*, 2^e partie, ch. IX). Les nombreuses lettres qu'elle dictait en termes rustiques mais avec une précision et une énergie sans pareilles et qu'elle adressait avant les batailles soit aux chefs anglais soit à Philippe de Bourgogne soit aux représentants des villes rebelles, manifestent ce lien étroit entre la vertu cardinale de justice et celle de force : « Si vous ne voulez croire les nouvelles de par Dieu et la Pucelle, écrivait-elle par exemple au duc de Bedford, en quelque lieu que nous vous trouverons, nous vous frapperons du fer et ferons un si grand hayay (carnage) que, depuis mille ans, il n'y en eut pas un si grand en France, si vous, vous ne faites raison. » (Cité par J. Dupont, *op. cit.*, p. 51.)

4 — Aux innombrables et mesquines questions sur le port de son costume masculin lors du procès de Rouen, Jeanne avait répondu dès le procès de Poitiers, avec son bon sens habituel : « Je vois bien qu'il vous étonne, avait-elle dit, mais quand on doit vivre avec les hommes, mieux vaut porter leur habit » (I, p. 188).

5 — D'après René OLIVIER dans son article précis et érudit intitulé « Les armes de la Pucelle » (dans le bulletin *Les Amis de Jeanne d'Arc*, n° 146, 3^e trimestre 1995, p. 17). C'est d'ailleurs en voyant Jeanne manier la lance avec aisance au château de Chinon que le duc d'Alençon lui offrit un cheval : « Ébloui, le beau duc ! Jeanne a déjà acquis toute l'aisance nécessaire et mérite véritablement ce cheval », commentent Régine PÉRONOUD et M.V. CLIN, dans *Jeanne d'Arc*, Fayard, « Hachette jeunesse », 1992, p. 32.

Chef de guerre dont le devoir d'état passe par l'usage des armes, elle privilégie son étendard qu'elle prenait souvent dans la main « pour éviter de tuer », étendard qu'elle aimait « quarante fois plus que son épée » (I, p. 214) et sur lequel étaient inscrits les noms de Jésus et Marie. Après le langage vif et concis du chef militaire avant la bataille, la Pucelle d'Orléans tient aussi le discours grave et solennel du guide spirituel avant l'assaut, témoin cet avertissement à l'approche d'une offensive décisive : « C'est le péché qui fait perdre la guerre » (I, p. 267). A ses yeux, pureté et victoire sont synonymes.

Le corps une fois protégé, l'âme ainsi régénérée, c'est alors au cœur de se montrer à la « hauteur ¹ », le cœur tout à la fois symbole d'amour et de courage, en d'autres termes de don de soi pour une cause qui dépasse l'individu : et là, au seuil du combat, parfois du trépas, les encouragements jaillissent du cœur généreux de Jeanne en des formules lapidaires ² comme autant d'épées levées ou de lances qui brisent le ciel : « En nom Dieu, bataillons hardiment et Dieu donnera la victoire » (I, p. 196). – « S'ils vous attaquent (les Anglais), frappez fort et hardiment » (I, p. 286). – « Marchez résolument (à Charles VII), ne doutez pas, soyez homme et vous reconquerez votre royaume » (I, p. 241).

2. Pendant l'action

Au cœur même de « la mêlée », pour paraphraser Victor Hugo, le combat préparé dans ces conditions fières ³ et pieuses va véritablement

1 — « Ayez bon cœur », répète souvent Jeanne en ce temps de crise nationale (paix d'Arras, défaite d'Azincourt, Traité de Troyes) où un duel en quelque sorte s'engage entre le mauvais sort et « l'âpre vertu » des héros comme dans une tragédie cornélienne :

« Notre malheur est grand ; il est au plus haut point (...).

Il (le sort) épuise sa force à former un malheur

Pour mieux se mesurer avec notre valeur » (*Horace*, II, scène 1).

Ne faudrait-il pas d'ailleurs rapprocher des plus belles phrases de Jeanne d'Arc les plus beaux vers de Corneille, comparables par leur netteté de ligne et leur concision de forme : « Ici et là, commente un exégète (chapitre "Jeanne d'Arc et Corneille", dans *Corneille et notre France*, A. DELACOUR, librairie Floury, Paris, 1944, p. 49), même concentration et même franchise de la pensée, même raccourci de la formule, même jaillissement de la force de l'âme et même détente de la volonté dans l'éclair de l'image (Jeanne d'Arc) ou l'étincelle de l'antithèse (Corneille). »

2 — Toutes ces phrases ont la même structure grammaticale : les impératifs marquent l'obligation de l'action, les adverbes la manière forte dont l'action doit être menée, enfin les personnes utilisées (1^{ère} et 2^e personnes du pluriel) indiquent l'allégresse ressentie et l'entrain manifesté « à besogner avec les gens d'arme ». Une autre phrase ardente et profonde, adressée au duc d'Alençon, les résume toutes : « Allons ! en avant ! gentil duc. N'hésitez pas. C'est l'heure quand il plaît à Dieu. Il faut œuvrer quand Dieu le veut : œuvrez et Dieu œuvrera » (I, p. 314).

3 — « En admonestant de faire bon guet et garde, ainsi que par raison on doit faire et en parlant aussi prudemment de la guerre comme capitaine pouvait faire » (I, p. 334) (qu'on songe aux prises d'Orléans, de Jargeau, de Meung, de Beaugency, jusqu'à la glorieuse

« changer d'âme ». Le style de Jeanne se fait alors plus laconique : on passe des encouragements aux commandements, des maximes de combat aux cris de guerre, et des invitations aux interjections : « Ne pensez qu'à frapper sur eux » (II, p. 75) ; « Allons hardiment au nom de Dieu » (I, p. 273). – « Hardi au nom du Seigneur » (*Ibid.*). – « Aux fagots, aux claies, tout le monde ! afin de faire pont » (II, p. 21).

Les ordres se font précis, voire menaçants pour ceux qui les enfreignent, tel son page Contes qui, lors du début du siège d'Orléans, avait cru bon de ne pas réveiller la Pucelle : « Ha ! sanglant garçon, lui cria-t-elle, vous ne me disiez pas que le sang de France fût répandu ! Allez me chercher mon cheval » (I, p. 263). Même dureté de ton, gage d'efficacité dans le monde militaire ¹, vis-à-vis de Gaucourt, le prévôt d'Orléans qui refusait d'ouvrir une des portes de la cité : « Méchant homme, lui dit-elle, que vous vouliez ou que vous ne vouliez pas, les soldats vont passer » (I, p. 272).

Que dire alors, une fois les procédés diplomatiques de conciliation avec l'ennemi épuisés, des propos acerbes ou ironiques tenus *in medias res* à l'adresse des Anglais ² par celle qui « préférerait mourir plutôt que de tomber en leurs mains » ? (II, p. 181). Ainsi fait-elle répondre (par l'intermédiaire d'un héraut) à Talbot qui l'avait injuriée : « Dis à Talbot qu'il se trouve en place devant la ville (Orléans) ; s'il peut me prendre, qu'il me fasse brûler. Si je le bats, qu'il lève le siège et s'en retourne dans son pays » (I, p. 256).

Parfois, au cours du combat où les hésitations se paient comptant, Jeanne fait accélérer le mouvement et entraîne les indécis, ces anti-héros, à l'aide de « formules choc » qui traverseront l'histoire : « Au nom de Dieu, j'irai, et qui m'aimera me suivra ³. » – « Fussent-ils (les Anglais, alors que l'orage menaçait) pendus aux nues, nous les aurons ⁴. »

charge de Patay, le 18 juin 1429), Jeanne inspirait confiance et s'attachait les services de preux chevaliers au cœur droit comme Guy et André de Laval, les petits-fils de Bertrand du Guesclin : « C'était chose toute divine de la voir et de l'ouïr », rapportent-ils pour traduire leur sentiment d'admiration.

¹ — Pour bien indiquer qu'en tant que chef de guerre avisé elle entendait être prévenue de toute bataille possible, elle ira, mi-sérieuse, mi-plaisante, jusqu'à sommer en ces termes le bâtard d'Orléans, inquiet de la progression de Falstaff, le vainqueur de la journée des Harengs : « Au nom de Dieu, je te commande qu'aussitôt que tu sauras sa venue, tu me le fasses savoir, car, s'il passe sans que je le sache, je te promets que je te ferai ôter la tête » (I, p. 262).

² — Ou des Bourguignons, leurs alliés : « Quand j'eus bien saisi que mes voix étaient pour le roi de France, je n'aimais pas les Bourguignons. Les Bourguignons auront la guerre, s'ils ne font pas ce qu'ils doivent » (II, p. 151). La jeune fille des marches de Lorraine n'avait-elle pas déclaré avec spontanéité dès le début de sa geste héroïque : « A Domrémy, je ne connaissais qu'un seul Bourguignon : je lui aurais voulu la tête coupée, si c'eût été la volonté de Dieu » (*Ibid.*).

³ — I, p. 277. Formule reprise d'une manière parodique par RABELAIS, dans l'épisode la guerre picrocholine de *Gargantua*, (ch. XXXIII).

⁴ — I, p. 328. Formule reprise d'une manière filiale par le général Pétain lors de son ordre du jour de Verdun (10 avril 1916 : « Courage, on les aura »... les Allemands cette fois-

Dès lors, son exemple est contagieux (« le cœur crust aux Français », notent les chroniqueurs de l'époque, I, p. 334) parce que chez elle le vrai miroir de ses discours est le cours de sa vie. Qui ne se sentirait irrésistiblement convaincu par ce capitaine aux intuitions géniales¹ et que les lenteurs, ou plutôt les longueurs, du Conseil du roi exaspéraient, puisque tout vainqueur cherche à monnayer au plus vite les fruits légitimes de sa victoire ? « Notre Dauphin, ne tenez pas davantage tous ces conseils si nombreux et si longs, venez vite prendre la couronne à laquelle vous avez droit². »

3. Après l'action

Plus que la déception causée par les atermoiements des conseillers du roi, souvent compensée par la chaleur de l'accueil que lui réserve le peuple de France³, c'est la rigueur de la guerre qui, *a posteriori*, lui arrache parfois des paroles d'une rare tendresse où perce l'émotion la plus intense : « Ah ! fit-elle, je n'ai jamais vu sang de Français⁴ sans que les cheveux m'aient levé sur la tête » (I, p. 263). Respectueuse de l'adversaire et plus encore soucieuse des âmes à sauver, elle fut prise par exemple d'une immense

ci !), lui qui considérait Jeanne (avec saint Bernard) comme son modèle politique, témoin le vibrant panégyrique prononcé par le maréchal à Rouen le 27 mai 1928 en l'honneur de la sainte de la patrie : « ...Jeanne, c'est notre peuple avec son bon sens, sa fermeté, son obstination patiente et confiante, c'est le soldat de notre pays avec son courage et sa bonne humeur, c'est le chef français qui commande avec son cœur et qui obtient l'obéissance d'amitié. » (Cité par R. DE PERIER dans son article intitulé « De Jeanne d'Arc à Philippe Pétain », dans le bulletin *L'Appel de Douaumont*, juillet 96, n° 56, p. 2.)

1 — Et persévérantes, comme l'a bien montré le général Weygand : « L'héroïne sera brûlée vive avant d'avoir réussi, mais le feu qui couvait sous les cendres de son bûcher ne cessa plus de réchauffer l'ardeur des Français. » (Discours intitulé « Sainte Jeanne d'Arc et le service de la patrie » et rapporté dans le volume de l'Association universelle des Amis de Jeanne d'Arc, *Patrie française et principes chrétiens*, NEL, 1956, p. 134 et suivantes.)

2 — « Cette restauration de l'autorité nécessaire à la France étant ainsi redevenue le but immédiat, commente Ch. Maurras (*op. cit.*), Jeanne coupait court à tout le reste avec la vivacité et l'audace qui l'apparentent aux types les plus nets de l'homme français. Sans doute cet homme-là n'a jamais dédaigné certificats, papiers signés devant notaire, chevalier ès lois. Mais tout cela menace de bien des longueurs. » Et devant les incessantes délibérations de La Trémoille et de Regnault de Chartres, Jeanne fait montre d'une sainte jalousie : « Vous êtes allés à votre conseil, et moi de même, au mien. Croyez bien que le conseil de mon Seigneur prévaudra et que le vôtre échouera » (I, p. 275.). Ou encore : « Il y a ès livres de Notre Seigneur plus que ès vostre », répondra-t-elle un jour aux clercs (I, p. 182).

3 — Comme l'accueil que lui réservent ses « bons amis de Compiègne ». Dans d'autres villes (Troyes, Saint-Denis) elle accepte volontiers d'être marraine ou, par sa prière, guérit un enfant (à Lagny) sans « qu'elle s'en enquit » (II, p. 49), tandis que ses paroles si persuasives, si ferventes, rendent ses auditeurs tout remplis de l'amour de Dieu (I, p. 159).

4 — Elle qui recommandait au roi de France de « pardonner à tous ceux des siens qui avaient été contre lui, et lui avaient fait de la peine » (I, p. 178), car, selon un de ses beaux mots vibrants et concis : « Plus il y aura de sang de France ensemble, mieux nous en vaudra » (I, p. 174).

pitié envers l'Anglais Glasdale, un soldat et un brave. Toute sa flamme apostolique lui monta du cœur aux lèvres, commente Mgr Touchet : « Glassidas, Glassidas, lui cria-t-elle, rends-toi, rends-toi. J'ai grande pitié de ton âme et de celle des tiens » (I, p. 282).

N'est-ce pas là, à la veille des temps modernes, renouer avec la noble tradition chevaleresque française ¹ et son code d'honneur, immortalisés par nos chansons de geste ², où la vaillance le dispute à la courtoisie ? Guerrière intrépide – « je ne crains que la trahison », avait-elle dit à Gérard d'Épinal, à l'instar de César (II, p. 77) –, Jeanne la Lorraine est l'héritière d'une civilisation fondée sur les valeurs de prud'homie et de bonhomie : n'est-ce pas sous les traits d'un « très vrai prud'homme » (II, p. 201) qu'elle aperçut saint Michel ; cette prud'homie dont le roi saint Louis (qu'elle vit en songe avec Charlemagne priant pour la France – I, p. 179) entretenait son ami Robert de Sorbon en des termes exquis : « Maître Robert, lui disait-il, je voudrais bien avoir le renom de prud'homme, mais que je le fusse. Quant à tout le reste, je vous l'abandonne, car prud'homme est si grande chose que, même au nommer, elle emplit la bouche ³. »

C'est pourquoi, grâce à cette « fleur de chevalerie » (glorifiée par Bayard un siècle plus tard) qui allie respect des lois de la guerre et défense du bon droit, Jeanne, qui sait se réjouir du succès ⁴, cherche toujours à atténuer les souffrances de guerre ou à panser les plaies : ses nombreuses lettres aux ennemis de l'intérieur ou de l'extérieur, en des termes d'une vraie délicatesse, en font foi ⁵. Elle qui n'hésite pas à rudoyer les plus

1 — Fondée sur le roc de la catholicité, inaugurée en vérité par la prophétie de saint Remi (auquel était dédiée la paroisse de Domrémy) à Clovis (« Apprenez, mon fils, que le royaume des Francs est prédestiné à la défense de la seule véritable Église de Jésus-Christ ») et symbolisée, entre autres, par le pèlerinage médiéval par excellence, celui du Puy-en-Velay, qu'entreprit en 1429 Isabelle Romée, la mère de Jeanne d'Arc. Pour confirmer ce lien entre Jeanne et la tradition médiévale, ne dit-on pas que l'épée découverte en l'église de Sainte-Catherine de Fierbois avait été placée là par Charles Martel et ses principaux feudataires, en *ex-voto*, après leur victoire de Poitiers sur l'armée d'Abd-el-Rahman ?

2 — Rappelons bien sûr l'attitude touchante de Roland lors de la mort d'Olivier ou celle de Guillaume d'Orange lors du décès de son beau neveu, le jeune Vivien : comme il arriva souvent à Jeanne au cours de sa geste, Guillaume pleura amèrement. Comme quoi ces âmes viriles étaient aussi des âmes sensibles, sensibles non à elles mais aux autres, selon la devise très johannique de Mistral, le poète provençal : « Plus fier que les fiers et plus humble que les humbles. »

3 — Cité par M. DE CORTE dans son traité sur *La Prudence*, Bouère, DMM, 1974, introduction.

4 — Témoin la belle réponse qu'elle fit à ses juges concernant son étendard qu'elle avait porté hardiment : « Il avait été à la peine, c'était bien raison qu'il fût à l'honneur » (II, p. 210), toute sa confiance en Notre Seigneur « fondant seule l'espérance de la victoire » (*Ibid.*).

5 — Comme la lettre adressée aux Anglais selon le témoignage de Thibault Gobert (I, p. 93) : « Allez vous-en, Anglais. Je ne vous demande que de vous en aller. Non seulement, je vous le demande, je vous en prie humblement (...). Et, si vous voulez obéir, je vous prendrai à merci. »

rebelles en les tutoyant quand il y va du bien du pays ¹ use de politesse avec les grands du royaume ², tout en maintenant un ton de fermeté qui, en ces graves circonstances, est aussi symbole de charité.

Après les tribulations de la guerre qui nous ont valu tant de paroles fortes, Jeanne allait connaître les humiliations des tribunaux. Que lui reprochait-on finalement ? « D'avoir sauvé la France », selon le mot du vainqueur de Verdun (*op cit.*). Du don de soi à l'abandon à Dieu, tel est le chemin qui conduira l'héroïne de la patrie des faits d'armes glorieux à la gloire du martyre.

II. – Les répliques du procès

Les victoires de la Loire et les festivités de Reims correspondaient aux Rameaux dans la vie publique de Jeanne ³. Après sa capture près de Paris, elle fut trahie et livrée aux ennemis, puis transférée dans les prisons anglaises. Dès lors c'est un autre combat qu'eut à mener la bergère de Dormrémy, celui où sa prudence ⁴ fit merveille face à des juges retors et iniques : ce dernier combat nous a mérité les réparties les plus justement célèbres où l'ironie se mêle à la sainte indignation. Par ces paroles « miraculeuses » cette enfant du peuple qui ne « sait ni a ni b » confond les savants et les puissants. Ces paroles, commente avec lyrisme Mgr Calvet ⁵, « ont la saveur des fruits de notre sol : circonspectes, mesurées, pleines, avec une pointe de dard quand on l'irrite, avec un jet de flamme quand le cœur bat fort, avec un rayon de joviale bonne humeur parce qu'il fait beau et qu'on a vingt ans ».

1 — Comme le permet la camaraderie militaire : « Gentil duc, as-tu peur ? », apostrophe-t-elle d'Alençon (I, p. 314) ou : « Beau connétable, vous n'êtes pas venu de par moi, dit-elle d'une manière piquante au redoutable Richemont, mais, puisque vous êtes venu, soyez le très bien venu » (I, p. 324).

2 — Si Jeanne parle volontiers de la reine en disant avec un noble attachement « ma reine » (elle apprécie d'ailleurs la compagnie des nobles dames françaises, comme à Beauvoir – (II, p. 84), l'expression « gentil dauphin » qu'elle utilise avant le sacre de Charles VII signifie « homme de la race royale (*gens*) », c'est-à-dire héritier légitime du trône. Selon la remarque pertinente d'E. VICART (dans « La signification théologique du sacre de nos rois », *Sel de la terre* 17, été 1996, p. 97) : « Cette simple bergère avait compris que la propriété des mots conserve la pureté des idées. »

3 — Sur ce parallèle entre la vie de Jeanne et celle de Notre Seigneur, consulter le livre de Joseph THÉROL, *L'Évangile de Jeanne d'Arc*, NEL, 1957.

4 — Perfectionnée par le don de conseil chez elle qui toute sa vie fut affermie par le conseil de Dieu (*firmata consilio Dei*) et qui au soir de sa vie, en réponse aux questions captieuses de docteurs mesquins, pouvait affirmer non sans une mélancolique candeur : « En faisant quoi que ce soit d'autre, je n'ai voulu avoir d'autre loyer (quelle image forte !) que le salut de mon âme » (II, p. 224).

5 — Mgr CALVET, *op. cit.*, p. 23.

Toujours à l'écoute de ses voix, Jeanne, qui pourtant a respecté la liberté des hommes et qui avant d'engager les batailles décisives a suggéré ses vues plus qu'elle ne les a imposées au conseil du roi ¹, est contrainte de « ferroyer dur » lors du procès de Rouen ², d'abord en justifiant sa mission divine, ensuite en réfutant les arguties politiques, enfin en acceptant son sacrifice personnel.

1. La justification de sa mission

Il est une constante dans les actes de Jeanne et dans l'interprétation qu'elle en donne : la foi en sa mission et la certitude de sa vocation propre, d'où sa joie surnaturelle sous les voûtes de Reims – « Ores est accompli le plaisir de Dieu ³ », –, faisant écho en contrepoint aux propos tenus au dauphin (« je ne l'appellerai pas roi tant qu'il ne sera pas sacré ») et à l'ennemi (« vous ne tiendrez pas le royaume de messire le fils de sainte Marie, mais le tiendra le roi Charles, car le roi du ciel le veut »).

Formée par les voix célestes ⁴, Jeanne n'a point dévié de la voie fixée car elle a « bon garant » (II, p. 156). Le commandement de Dieu, des anges et des saints impose obéissance et communique assurance ⁵ : « J'ai donné et baillé ma foi à un autre qu'à vous et je lui tiendrai mon serment » (II, p. 75), rétorque-t-elle aux félons qui la pressent de « bailler » sa foi ⁶.

1 — Jeanne, que « ses voix conseillaient sans supprimer sa liberté d'action » (II, p. 267) – ainsi n'avait-elle pas entrepris la campagne de la Haute-Loire sur l'ordre de ses voix, pas plus que la marche sur Paris (I, p. 442) –, utilisait souvent ce procédé très habile et humble qui consiste à « suggérer les résolutions plus qu'à les commander » (I, p. 341).

2 — Aussi renverra-t-elle souvent ses juges de Rouen aux docteurs de Poitiers auxquels elle avait soumis ses faits et dires concernant sa mission, les origines et les preuves de celle-ci. Finalement devant leur incrédulité, déclare-t-elle simplement et doucement : « Je suis chrétienne, bien baptisée ; je mourrai comme une bonne chrétienne » (II, p. 284).

3 — Et cette mission dure encore, comme l'a magistralement montré Mgr DELASSUS dans *La Mission posthume de sainte Jeanne d'Arc*, (Éd. Sainte-Jeanne-d'Arc, 1983), surtout dans une nation comme la France, encline au doute et à la division et qui « ne trouve vraiment son âme qu'à la condition de mettre le Christ au sommet de ses institutions ». (Pierre VIRION, *Jeanne et son temps, Jeanne et notre temps*, l'Office international, Sion, p. 35.)

4 — A la question : « Comment connûtes-vous que saint Michel parlait le langage des anges », elle eut cette réponse pleine de foi et d'humilité qu'une élémentaire prudence n'interdisait pas : « Je le crus assez tôt et eus la volonté de le croire » (II, p. 207).

5 — Quant à l'engouement populaire que suscite sa mission, Jeanne n'en tire pas vanité et considère ces marques d'amitié avec droiture : « S'ils (les gens de son "parti") ont fait quelque service (des liturgies) pour moi, ce ne fut pas à mon commandement. S'ils ont prié, m'est avis que ce n'est point mal fait » (II, p. 93). Ou encore ces paroles sous forme de raisonnement hypothétique qui lui permet d'envisager avec simplicité les deux possibilités de l'alternative : « Si ne le croient (la mission de sainte Jeanne d'Arc), suis-je cependant envoyée (...). S'ils le croient, ils n'en sont point abusés » (II, p. 36).

6 — Et à ceux qui mettent en doute son esprit de foi, Jeanne riposte net. « Croyez-vous en Dieu ? », lui demande un religieux à Poitiers (I, p. 195). – « Messire, mieux que vous », s'entend-il répondre.

Sous sa langue savoureuse ¹ se multiplient les expressions courtes devenues pour elle et par elle locutions adverbiales car la manière surnaturelle dont elle s'exprime étant habituelle devient chez elle une seconde nature : « De par Dieu » ; « par le commandement de Dieu » ; « par congé de Dieu » ; « par mon Martin ». Plus encore, quand on l'interroge avec trop d'insistance concernant sa mission, la vigueur du tempérament relaie l'obligation du commandement à l'aide d'expressions fortes et rudes dans ce langage âpre qui lui sied si bien : « J'aimerais mieux avoir été tirée à quatre chevaux qu'être venue en France sans la permission de Dieu (II, p. 158) ; « quand je verrai le feu allumé, je ne pourrai ni vous dire autre chose ni faire autre chose » (II, p. 290). « Vraiment, dussiez-vous me désarticuler les membres, me faire partir l'âme hors du corps, ne vous dirai-je autre chose » (II, p. 294).

Enfin, après la proclamation publique de fidélité à ses voix, quand les juristes ou les canonistes (déjà !) essaient de la prendre en faute relativement à sa soumission à l'Église et au pape, c'est la rigueur du jugement qui chez Jeanne établit l'ordre de la charité. Qu'admirer le plus entre la fermeté du ton et la nuance du propos dans ces mots qui sont toute lumière et que n'aurait pas démentis un Bossuet ? « M'est avis que, de Notre Seigneur et de l'Église, c'est tout un » (II, p. 221) ; « je m'en rapporte à l'Église militante, pourvu qu'elle ne me commande chose impossible à faire » (II, p. 251) ; « mes voix ne me défendent pas d'obéir à l'Église, Dieu premier servi » (II, p. 252).

2. La réfutation des sophismes

Une fois les droits de « messire Dieu premier servi » assurés, Jeanne ne dédaigne pas, avec bonne humeur et sagacité, sans emphase certes, de s'attaquer à tous les sous-entendus politiques que recèlent des questions faussement évangéliques. Et là également, elle maîtrise vraiment l'art de la répartie, sous la forme de propositions péremptoires à l'occasion de dialogues où, à la manière d'une scène cornélienne, les répliques s'échangent comme des épées qui s'entrechoquent ².

A ceux qui par exemple, confondant politique et religion, feignent de croire que bouter les Anglais hors de France « à la rigueur de la lance » équivaut à « détester les Anglais de par Dieu », elle rétorque avec l'évidence du truisme patriotique : « D'amour ou de haine que Dieu a pour

¹ — Du type : « Certaines autres choses (pendant les interrogatoires), je ne vous les dirai pas. J'aimerais mieux me laisser abattre la tête des épaules » (II, p. 175).

² — A cette différence que contrairement aux héros cornéliens, qui s'affrontent en fiers chevaliers, seule, face aux turpitudes, la voix de Jeanne s'élève, claire comme une épée : « Et, ajoute Mgr CALVET (*op. cit.*, p. 25), c'est la conscience française qui affirme la vérité, le bon sens, le droit. »

les Anglais, je ne sais rien, mais ce que je sais, c'est qu'avant sept ans ¹ ils seront boutés hors de France et qu'il n'en restera pas un, excepté les morts » (II, p. 204) ; « Dieu les a mis entre notre main pour qu'ils soient châtiés » (I, p. 328).

Jeanne sait d'ailleurs répondre aux questions embarrassantes ². — « Êtes-vous en état de grâce ? — Si je n'y suis pas, Dieu m'y mette ; si j'y suis, Dieu m'y garde » (II, p. 151). Ou éluder les questions indiscretes : « Alors ne fût-ce pas péché mortel de donner l'assaut tel jour ? — Je ne le pense pas. Si c'en était un, ce serait à Dieu d'en connaître en confession » (II, p. 198). Ou encore railler d'un « coup de bec » les questions inopportunes avec cet humour caractéristique des saints ³ : « Quelle langue parlaient vos voix, lui demande le dominicain Seguin au fort accent limousin (I, p. 195). — Ah, messire, meilleure que la vôtre », dit-elle avec un air d'espèglerie.

Devant ces théologiens dont l'érudition ne l'impressionne pas (« ce n'est pas de votre procès du tout. Cependant si vous voulez le savoir, mes voix m'ont dit que mon roi serait rétabli dans son royaume, que ses ennemis le veuillent ou non », II, p. 169), n'est-elle pas obligée de s'écrier avec gentillesse ⁴ lorsque les questions s'entrecroisent : « Ne parlez pas tous à la fois, beaux pères ! » (II, p. 191) ?

Dans ce débat judiciaire qui n'est pour elle qu'une nouvelle forme de combat, il arrive parfois à la Pucelle d'Orléans de contre-attaquer, soit qu'elle formule des dénégations (« Je nie tout, excepté ce que j'ai accordé » — II, p. 248), soit qu'elle retourne les questions (« Sainte Marguerite parle-t-elle anglais ? — Pourquoi parlerait-elle anglais, n'étant pas du parti des Anglais ? » — II, p. 168), soit qu'elle refuse d'y répondre poliment mais résolument ⁵ (« Vous ne devez pas vouloir que je me parjure [...]. Vous prenez sur vous une lourde charge en me chargeant trop moi-même », avertit-elle Pierre Cauchon — II, p. 147). Ses voix ne lui ont-elles pas conseillé d'ailleurs de répondre « hardiment », bel adverbe qui revient si souvent sur les lèvres de Jeanne, au champ d'honneur comme dans les salles d'audience ?

1 — Ici se vérifie combien le charisme de la prophétie conférait souvent à ses paroles une pertinence et une efficacité d'un ordre supérieur, parfois même contre l'évidence immédiate, comme lors de la prise d'Orléans : « Entrez hardiment, tout est à vous. »

2 — « Toutes les roueries procédurières vinrent se briser sur cette âme comme sur une armure enchantée » (Mgr CALVET, *op. cit.*, p. 26).

3 — Surtout en période de crise ou en situation de défensive (voir l'article de M. VIAIN sur « L'humour des saints », dans *Controverses*, mai 1996, n° 99, p. 12).

4 — Ou avec condescendance, comme avec ce bon frère Richard qui avançait vers elle avec précaution et méfiance, le goupillon à la main (I, p. 370) : « Allons, dit-elle au saint homme, du courage ! Je ne m'envolerai pas ! »

5 — Ainsi recourra-t-elle avec beaucoup de souplesse d'esprit à l'antique procédé de la parabole à propos du signe donné à Charles VII pour le rassurer sur son caractère royal : pour couvrir le secret de ce dernier, elle imagine l'allégorie de la couronne et se compare à un ange (voir II, p. 212-213).

Inflexible dans la défense des droits de Dieu ¹, « son droiturier Seigneur », intraitable dans l'accusation de ses ennemis endurcis ², Jeanne, experte à réfuter les sophismes des autres, reconnaît ses propres défaillances, au moins en deux circonstances importantes. D'abord lors de sa détention à Beauvoir et de sa tentative d'évasion par un saut risqué du haut d'une tour ³, elle avoue sa faute d'impatience (et de désobéissance envers sainte Catherine), s'en confesse et à un juge importun lui demandant s'il lui avait été imposé une dure pénitence, répond avec un sourire malicieux : « La grosse pénitence, ce fut le mal que je me suis fait ! » (II, p. 89). – Ensuite, lors de ce qui fut appelé improprement la rétractation de Saint-Ouen ⁴, elle regrette son léger fléchissement face à un document à double entente, « expie dans les larmes cette imperceptible faiblesse » et, face à des adversaires « sans foi ni loi ⁵, » se reprend dans une double exigence de clarté et de vérité : « Je ne l'ai jamais entendu ainsi faire ou dire » (II, p. 327).

3. L'acceptation du sacrifice

Cependant, malgré la qualité de ses jugements et de ses raisonnements destinés à convaincre des juges ergoteurs, Jeanne, comme elle le fit tout au long de son procès, soumet sa conduite à la volonté de Dieu (« si Dieu le voulait » ; « si Dieu l'eût voulu » ; « pourvu que Dieu le veuille », répète-t-elle souvent à ses juges), y compris son éventuelle évasion : « Si je voyais la porte ouverte, je m'en irais [...]. Cette occasion me certifierait que Notre Seigneur veut ma sortie de prison » (II, p. 197). A l'image du Sauveur des

1 — Il n'est que de constater la sévérité avec laquelle elle réprime le blasphème dans les rangs des armées ou pourchasse les femmes de mauvaise réputation (I, p. 267).

2 — Elle aura ce mot terrible envers l'évêque Cauchon : « Évêque, c'est par vous que je meurs (...). C'est pourquoi j'en appelle de vous devant Dieu » (II, p. 348). Jeanne, « la créature de choc des belles batailles », se montrera aussi pleine de mansuétude *in articulo mortis* : « Je vous pardonne le mal que vous m'avez fait (à ses juges laïques ou ecclésiastiques) (...). Prêtres, dites tous une messe pour moi. »

3 — En cette tragique situation, on ne peut s'empêcher d'admirer son sens aigu de la délibération. Elle était enfermée dans une tour d'une soixantaine de pieds : « Elle trouverait bien quelque chose par où se suspendre » (II, p. 87) et se jeter en bas. Il y avait, il est vrai, chance de « se rompre le dos et les reins » ; mais il y avait aussi chance de réussir, chance donc de pouvoir secourir Compiègne, chance enfin d'éviter la prison anglaise.

4 — Douloureux dilemme auquel sont parfois confrontées les consciences innocentes et que résume bien la seule parole de faiblesse humaine (oh ! combien compréhensible en ces circonstances) qu'on lui connaisse (II, p. 322) : « J'aime mieux signer qu'être arse (brûlée). »

5 — Comme dans la fable *Les Loups et les Brebis* (III, 13) de Jean de LA FONTAINE (à ne pas confondre avec son homonyme, universitaire, clerc de Bayeux et chanoine de Beauvais, qui fut commis quelques jours aux interrogatoires de Jeanne), Jeanne se méfie des protocoles d'accord signés dans l'ambiguïté :

« La paix est fort bonne en soi, / J'en conviens : mais de quoi sert-elle / Avec des ennemis sans foi ? »

hommes, la mission du sauveur de la patrie se terminera en passion : après le don à la France, Jeanne va connaître l'abandon en prison jusqu'à l'ultime pardon sur le bûcher.

Elle qui souvent eut la nostalgie de Domrémy, loin du monde et du bruit ¹, elle, si proche du bon peuple de France et de sa simplicité, fut souvent acculée à la distance – « passez outre », dit-elle souvent en coupant ses interlocuteurs avec netteté – puis bientôt au silence, signes avant-coureurs d'une agonie qu'elle accepte avec « la générosité propre aux saints ² » : « Comme elle avait reçu du ciel l'annonce que, par la permission de Dieu, elle devait tomber au pouvoir de l'ennemi, elle accepta de bon cœur (*libenti animo*) ce qui devait nécessairement arriver », dit la 5^e leçon du bréviaire du jour (30 mai).

Avec le réconfort de sainte Marguerite qui lui enjoint de « tout prendre en gré » – admirable expression où se condensent détachement et acceptation – le silence de Jeanne devient plus éloquent que ses paroles humaines, tant il est vrai que « l'esprit de prière et le commerce céleste ont commandé toute sa vie : le zèle de sa mission l'a dévorée bien plus que la flamme de l'action ³ ». Quand tout a été dit et si bien dit, le silence consomme le sacrifice pour éviter que ne soient profanées des paroles de sainteté : « Quand je me tairai, ils attendront mes paroles ; quand je parlerai, ils tiendront les yeux fixés sur moi et, si je prolonge mes discours, ils se fermeront la bouche » (Sg 8, 12), récite l'Église à sexte le jour de la sainte Jeanne d'Arc.

Sur le bûcher, seuls percent quelques derniers cris – des invocations ou des litanies : « Benoîte Trinité, ayez pitié de moi » ; « Vierge Marie, priez pour moi », etc. –, entrecoupés par quelques ultimes paroles fortes. Quand simultanément le cœur souffre (« Rouen ! Rouen ! Est-ce ici que je devrai mourir ? » - II, p. 362) et palpète au doux nom de « Jésus » (qu'elle ne cesse d'invoquer), le sublime sacré s'échappe de l'âme comme s'exhalèrent du Cœur sacré les dernières paroles du Christ en croix : « Mes voix furent de Dieu. Tout ce que j'ai fait fut de l'ordre de Dieu » (II, p. 357) ; « je voudrais voir la croix où Dieu pendit jusqu'au pas de ma mort » (II, p. 355) ; « avec la grâce de Dieu, je serai ce soir en paradis » (II, p. 348).

Son âme, dit un témoin, s'échappa sous la forme d'une colombe. Venue de Dieu, elle retournait à Dieu (« je viens de Dieu, rendez-moi à Dieu »,

1 — « Ah ! s'il plaisait à mon Créateur que je dépose les armes et retourne près de mon père et de ma mère garder leur troupeau !... » (I, p. 131), avoua-t-elle avec une grâce infinie au cours de son épopée. Une fois en prison, n'ajoutait-elle pas qu'elle entendrait bien mieux ses voix « si elle était en quelque forêt » ?

2 — Et là on peut penser à l'enthousiasme sacré inspiré par « la folie de la croix » et qui fit dire à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus par exemple : « Comme Jeanne d'Arc, ma sœur chérie, je voudrais sur le bûcher murmurer ton nom, ô Jésus. » (Lettre à sœur Marie du Sacré-Cœur.)

3 — Père Humbert CLÉRISSAC, *La Mission de sainte Jeanne d'Arc*, Dismas, 1983, p. 15.

avait-elle dit aux Anglais), tandis que les bourreaux jetèrent dans la Seine avec ses cendres son cœur demeuré intact dans la fournaise ¹.

Conclusion

« Ce qu'on n'a point au cœur, l'a-t-on dans ses écrits ? », disait un poète français fort populaire ². Que dire alors des paroles, expression directe des sentiments, surtout quand l'âme qui les exprime est « d'une irrésistible franchise ³ ». Qu'admirer de plus (du point de vue relatif de notre analyse stylistique) de la noblesse des sentiments ou de la finesse des jugements, véhiculées par la richesse des formules ou des répliques à travers le feu de l'action ou les détours du procès ? A ce titre se vérifie le lien indissociable établi par l'auteur du *Traité du sublime* ⁴ entre le chef-d'œuvre sublime et l'âme noble de l'artiste : « Il n'y a véritablement que ceux qui ont de hautes et solides pensées qui puissent faire des discours élevés ; et c'est particulièrement aux grands hommes qu'il échappe de dire des choses extraordinaires. »

A son tour, après avoir si bien « besogné » pour son pays, Jeanne devait inspirer ⁵ bien des paroles d'artistes ⁶, comme si devait être confirmée cette marque infaillible du sublime : « Une chose est véritablement sublime

1 — Et interprète non sans émotion Mgr Calvet : « Ainsi jusqu'au bout, le symbolisme vainqueur de cette existence éclate aux yeux : Jeanne est la France qu'on peut vaincre, emprisonner et écraser, mais dont le cœur ne saurait périr » (*op. cit.*, p. 28).

2 — LA FONTAINE, *Clymène*, le cœur étant synonyme de volonté droite comme le manifeste l'admirable fable de l'amitié politique et de la charité sociale (XII, 15) : « A qui donner le prix ? Au cœur, si l'on m'en croit. »

3 — Formule empruntée à J. QUICHERAT dont les 5 volumes de son *Procès* (1841-1849) ainsi que les travaux du père Ayroles ont été précieux pour la réhabilitation de Jeanne. Cette droiture absolue *ad majorem Dei gloriam* est plus que jamais actuelle, selon le triptyque développé par l'abbé de Jorna à l'occasion du centième anniversaire de la vénérabilité de Jeanne d'Arc (l'enquête commencée le 3 septembre 1894 se terminera le 5 mai 1896 sous les auspices de Léon XIII) : « Ni corruption dans la vie, ni concession dans la foi, ni compromission dans l'œuvre » (sermon prononcé dans la basilique de Domrémy le 9 octobre 1994 lors du pèlerinage annuel de la région de l'Est).

4 — BOILEAU (*op. cit.*), qui recommande bien sûr de distinguer style sublime et grandiloquence, cette dernière étant caractérisée par l'indigence des pensées et l'enflure des paroles. Sainte Jeanne d'Arc appartient donc bien à la catégorie de nos « grands hommes », ce qui permet de réfuter les puérités du romantique Michelet pour qui « avec Jeanne, la France se fit femme » (*sic* !)

5 — Sur le véritable sens de cet hommage, voir l'émouvant article de F. BRIGNEAU (dans *Fideliter*, juillet-août 1990, n° 76, p. 59 à 63) qui conclut en ces termes : « Mais il nous restera encore "Jeanne avec nous" et ce sera suffisant pour vaincre (...). Et pourtant Jeanne a gagné. »

6 — Sur la présence de Jeanne dans l'art depuis le 15^e siècle jusqu'au 19^e siècle, consulter le documenté d'Henri WALLON, *Jeanne d'Arc* (réédition Laurent de Vargas, 1989), diffusé par les éditions Sainte-Jeanne-d'Arc.

quand elle plaît universellement et dans toutes ses parties ¹. » Puissent les paroles sublimes de Jeanne directement ² éduquer et fortifier les cœurs de France conformément à la prière de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus ³ :

Quand, le Dieu des armées te donnant la victoire,
Tu chassas l'étranger et fis sacrer le roi,
Jeanne, ton nom devint célèbre dans l'histoire :
Nos plus grands conquérants pâlirent devant toi.

Jeanne, Seigneur, est ton œuvre splendide.
Un cœur de feu, une âme de guerrier.
Tu les donnas à la Vierge timide
Que tu voulais couronner de lauriers.

Jeanne, c'est toi notre unique espérance.
Du haut des cieus daigne entendre nos voix.
Descends vers nous, viens convertir la France ;
Viens la sauver une seconde fois.



Jules-Eugène Lenepveu
(1819-1898),
Jeanne au siège d'Orléans,
vers 1886-1890,
(Panthéon de Paris).

1 — Sur cet intérêt universel manifesté par les contemporains pour la sainte de la patrie (avec extraits des plus beaux textes de Péguy, Barrès, Maurras, Bernanos, Brasillach), consulter *Présence de Jeanne d'Arc*, de MM. MARTIN (O.E.I.L., 2^e édition, 1989).

2 — Selon les mots d'H. WALLON : « Sa grandeur se suffit à elle-même ; elle est plus belle dans sa simplicité » (*op. cit.*, Préface).

3 — Cité par R. OLIVIER dans son article intitulé « Jeanne d'Arc et sainte Thérèse à Notre-Dame des Victoires » (dans *Les Amis de Jeanne d'Arc*, n° 145, 2^e trimestre 1995, p. 7). Charles Maurras qui vénérât d'un même cœur nos deux saintes de la patrie a condensé dans une formule saisissante ce portrait thérésien de Jeanne : « Ce pur cristal réfléchit le glaive de feu » (cité dans les *Cahiers Charles Maurras*, 1965, n° 15, p. 5).

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !